

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 11 mars 2019, le règlement suivant :

- Numéro 19-845 : « Pourvoyant à la mise à niveau des puits de la Montagne et du Village avec l'ajout d'un système de chloration (HM-1901) et décrétant un emprunt de 780 500 \$ »

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 26 juin 2019 et il entrera en vigueur conformément à la Loi.

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 8 avril 2019, le règlement suivant :

- Numéro 19-847 : « Pourvoyant à la réfection de voirie de divers chemins 2019 (IF-1903) et décrétant un emprunt de 879 900 \$ »

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 25 juin 2019 et il entrera en vigueur conformément à la Loi.

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 2 juillet 2019, le règlement suivant :

- Numéro 19-859 : « Modifiant le Règlement relatif aux dérogations mineures numéro 09-605 »

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement, au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE DIX-NEUF.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,



Louis Desrosiers